

Le génie civil au Congo

La pénurie d'ingénieurs civils des constructions qui existe en Belgique depuis de nombreuses années est encore plus accusée au Congo, dont les besoins sont illimités peut-on dire. En un certain sens, le plan décennal, bien que retardé dans son exécution, paraît déjà dépassé dans sa conception. Il semble que l'on se trouve au seuil d'une nouvelle étape importante du développement économique, social et politique du Congo, dont le triomphal voyage royal a fait figure d'inauguration. Ceci exige la continuation résolue d'un programme d'équipement du génie civil actuellement en cours d'exécution et son développement ultérieur.

Le réseau routier est loin d'avoir atteint l'état requis, il n'est pas comparable à celui du Maroc par exemple. La seule réalisation des axes principaux prévus au plan décennal demande encore des efforts et un temps considérables. Des travaux importants de même nature restent à faire pour le développement de l'infrastructure des transports aériens, dont la signification est si grande au Congo. Les voies navigables ne sont qu'à l'aube de leur aménagement; on commence l'étude de la canalisation du bief Ponthierville-Stanleyville. Les possibilités d'extension des ports maritimes et fluviaux restent considérables. Après l'achèvement du mur de quai en construction à Matadi, les possibilités de développement de ce port ne seront pas encore épuisées, mais l'avenir de Banane, port situé sur l'Océan Atlantique, reste entier. Il dépend des liaisons routières ou ferroviaires vers le Mayumbe et Léopoldville, problème qui est lié à celui des extensions des réseaux ferré et routier, au franchissement du fleuve et assez directement aux aménagements hydro-électriques du Congo entre Léo et Matadi.

Un vaste programme de construction de ponts est possible au Congo et devra tôt ou tard être réalisé. Entretemps, on est émerveillé de voir avec quelle économie de moyens de franchissement on est parvenu à assurer les communications et les transports à travers tout le Congo. Cependant cette économie ne va pas sans quelques inconvénients ou insuffisances, dont la prolongation devient d'année en année moins supportable.

L'énergie hydro-électrique, dont le Congo est si richement doté dans presque toute son étendue, a déjà donné lieu à des travaux de génie civil importants : barrages, prises d'eau, adductions, chambres d'équilibre et usines, mais de plus considérables sont encore à

prévoir, qui exigeront des travaux de construction d'une ampleur peu habituelle.

Le développement social allant de pair avec le développement économique, il faut prévoir un énorme développement urbain, qui est déjà amorcé. Il entraînera de très nombreux et importants travaux de génie civil urbain : distributions d'eau, assainissements, égouts, stations d'épuration, voirie, stades, édifices municipaux. L'abondance de la construction, qui exige l'abandon des moyens traditionnels et une organisation véritablement industrielle, fait que ce problème entre dans le domaine du génie civil, comme je l'ai vu au Maroc, où l'on coule en béton une maison indigène, dans un seul moule et en une fois. Le moule est manutentionné par un énorme appareil de levage mobile capable de transporter le moule avec la maison et de la déposer à son emplacement et, après démoulage, de soulever le moule et de le ramener au chantier de bétonnage. Dans le domaine des égouts, par exemple, on peut dire que tout reste à faire et que la pénurie de spécialistes est particulièrement sensible.

Cette situation d'attente et d'espoir du Génie Civil au Congo m'était généralement connue avant d'entreprendre en été 1954, grâce à l'appui de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège, un périple de deux mois au Congo. Elle fournissait à ce voyage un puissant élément d'intérêt, qui n'a pas été déçu mais satisfait au-delà de toute imagination. Je ne ferai pas ici la relation de mes émerveillements. J'acterai seulement que je me suis convaincu de l'avenir énorme réservé au génie civil au Congo et de la pénurie avérée qui s'y manifeste d'ingénieurs civils des constructions et autant de conducteurs civils.

Il y a quelques années déjà, un haut fonctionnaire des Travaux Publics au Congo, qui m'a réservé le plus honorable des accueils à Léo, venait me trouver dans mon cabinet professoral à Liège pour me faire part qu'il cherchait à recruter cinquante ingénieurs civils des constructions et autant de conducteurs civils. J'en fus suffoqué et je ne pus que le décevoir totalement en lui faisant connaître l'indisponibilité complète de ces techniciens tant recherchés. Sur mon conseil, il fit paraître dans les grands quotidiens des annonces d'emploi sur une page entière. Depuis lors, le Ministère des Colonies a fait apposer des affiches dans tout le pays.

Cela a donné quelques résultats, encore bien insuffisants, mais qui ont tout de même permis quelques progrès. Un assez grand nombre de mes anciens étudiants se sont rendus au Congo ces dernières années. J'ai eu le plaisir d'en rencontrer partout : à Léo, à E'ville, à Usa, à Bukavu, à Stan., occupant des situations souvent importantes.

Actuellement, ils sont au nombre connu de 30.

Deux sont ingénieurs-conseils, deux attachés à un office de contrôle, quatre dans l'entreprise, un délégué de société financière

d'électricité, un ingénieur en chef d'une société agricole et forestière, un directeur des télécommunications, un inspecteur de l'enseignement technique, trois ingénieurs des chemins de fer, un ingénieur de mission anti-érosive, un chef de secteur de régie des eaux, un directeur de l'Office des cités africaines, neuf ingénieurs et conducteurs des travaux publics, attachés à divers services.

Les conducteurs notamment sont très appréciés. L'un d'eux par exemple est en charge d'un important service de construction de bâtiments où il a un très grand succès. Le nombre de ces anciens étudiants est d'ailleurs en croissance constante. Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai été informé d'un nouveau départ.

Tous ceux que j'ai rencontrés là-bas ou qui sont venus me voir à Liège à l'occasion de leurs congés sont très satisfaits et enthousiastes de leurs fonctions. Ils regrettent seulement de n'être pas plus nombreux et de n'avoir pas assez de temps.

J'ai été assez heureux de pouvoir obtenir l'admission en stage au Congo d'élèves ingénieurs civils des constructions et de conducteurs civils, tant au service des Travaux Publics que dans les sociétés privées. Au cours des vacances de 1955, six étudiants de Liège ont bénéficié de ces stages.

J'ai éprouvé un très vif plaisir, bien compréhensible, des éloges qui m'ont été faits spontanément en divers endroits au Congo, et notamment par des ingénieurs étrangers, suisses et luxembourgeois, diplômés d'écoles étrangères, au sujet des qualités professionnelles de ces anciens étudiants de Liège. Bien entendu, j'ai aussi recueilli de tels éloges de plus hautes autorités belges et je suis heureux de pouvoir constater très simplement que les ingénieurs et les conducteurs du génie civil sortis de l'Université de Liège qui se sont rendus au Congo y font tous grand honneur à leur Ecole. On peut penser que cela est dû à la solidité de leur formation théorique autant que pratique.

Pas mal d'autres anciens étudiants de notre Faculté sont attachés à des Sociétés coloniales en Belgique et y font d'aussi bon travail. Nombre d'entre eux ont été ou sont intéressés à, tous les grands projets en perspective là-bas, tels que l'aménagement de la Ruzizi, d'Inga, la route Stan-Bukavu, les égouts de Léo, etc.

Ce qui est digne d'attention, c'est que tous restent très attachés à leur *Alma Mater*, sentimentalement et moralement d'abord, comme j'en ai recueilli tant de témoignages émouvants à Léo, à E'ville, à Kolwezi, à Bukavu, à Stan, et pas seulement d'ingénieurs, mais de diplômés de toutes nos facultés, qui ont pris prétexte de ma qualité de pro-recteur pour créer une occasion de plus de communier dans leur ferveur pour leur Université.

Mais nos ingénieurs attachés à l'œuvre congolaise au Congo même ou en Belgique conservent avec leur Ecole plus que des liens de souvenir, des relations actives et orientées vers l'avenir, par leurs recours à nos laboratoires. L'Université peut, par ses labo-

ratoires du génie civil et d'hydraulique, bien organisés et expérimentés, rendre à ses anciens étudiants et au Congo des services aussi considérables que ceux qu'elle rend en Belgique et qui sont bien connus.

De nombreux services de cette nature ont d'ailleurs été rendus déjà au Congo par le personnel enseignant et scientifique du génie civil de l'Université de Liège. Le professeur R. Spronck a accompli une mission hydrographique de 6 mois dans le Bas-Congo, dès 1938-1939. Une mission analogue a été effectuée plus récemment par un ancien étudiant, directeur d'un laboratoire de recherches hydrauliques et professeur dans une Université belge. Le soussigné a eu l'occasion de s'occuper des murs de quai construits et en construction du port de Matadi et d'étudier les principes fondamentaux des ouvrages de franchissement du fleuve à Kasongo, à Stan, à Léo et à Matadi. Il va de soi que la section du génie civil de l'Université de Liège est à même de rendre au Congo beaucoup plus de services qu'il lui en a été demandé jusqu'à présent.

Il est permis sans doute de rappeler ici que le programme des études du génie civil à l'Université de Liège s'est orienté depuis plusieurs lustres vers la formation de spécialistes pour le Congo. Sans doute, les connaissances de base conférées aux ingénieurs civils des constructions et aux conducteurs civils sont-elles l'essentiel et suffisantes pour beaucoup de fonctions. Il n'empêche que les grades complémentaires d'ingénieur des constructions hydrauliques et hydrographe, d'ingénieur urbaniste et de conducteur des travaux urbains et coloniaux peuvent rendre de grands services. Comme ces grades vont au-delà des études normales, il serait certes avantageux pour de nombreux organismes coloniaux de faire effectuer à leurs frais ces études de spécialisation par leurs ingénieurs stagiaires. Cette disposition faciliterait peut-être le recrutement.

Une autre disposition favorable au recrutement est la possibilité d'une carrière mixte, congolaise et métropolitaine. Certains de mes anciens élèves ont déjà achevé une carrière coloniale les ayant conduits jusqu'à des fonctions de direction et poursuivent leur activité dans le même organisme en Belgique. Cependant, les sociétés privées présentent seules cette possibilité. Aussi ne puis-je laisser échapper l'occasion de répéter une proposition que j'ai déjà faite officiellement pour favoriser le recrutement d'ingénieurs et de conducteurs des Travaux Publics du Gouvernement Général. J'ai rencontré au Congo d'anciens étudiants qui avaient dû se faire mettre en disponibilité à l'Administration métropolitaine des Ponts et Chaussées pour devenir ingénieurs *temporaires* des Travaux Publics au Congo. On comprend que ce n'est guère attirant. Je ne doute pas qu'il existe des raisons administratives à un régime aussi défavorable, mais j'ose dire sans ambages qu'il faudrait les réformer. Il est hors de doute que le recrutement des ingénieurs des Travaux Publics au Congo gagnerait beaucoup à permettre une carrière

mixte métropolitaine et coloniale aux ingénieurs des Ponts et Chaussées, sans changement ou interruption de carrière. Il ne peut y avoir à cela que des empêchements artificiels, non de fait, puisque la carrière mixte existe à l'armée métropolitaine, qui fournit les cadres de la Force publique Congolaise.

Le même principe pourrait être appliqué à d'autres fonctions, telles que la magistrature, les Eaux et Forêts, l'hygiène, l'enseignement moyen et supérieur, etc. Ce régime est appliqué en France, du moins pour les Travaux Publics, avec d'incontestables avantages.

Quoi qu'il en soit, des carrières passionnantes s'offrent d'ores et déjà au Congo aux jeunes gens animés d'un idéal d'action constructive et de création. Carrières nobles s'il en est, purement bienfaitantes pour tous, Blancs ou Noirs, pour le Congo comme pour la Métropole. Leurs œuvres pérennes seront nécessaires quel que soit le destin d'avenir du Congo, s'il reste orienté vers la civilisation, et l'action de ceux qui les auront réalisées sera louée et honorée à travers les siècles. Bâisseurs d'empires ? Non, bâtisseurs purement et simplement, cela suffit bien.

F. CAMPUS,

Pro-recteur de l'Université de Liège.
